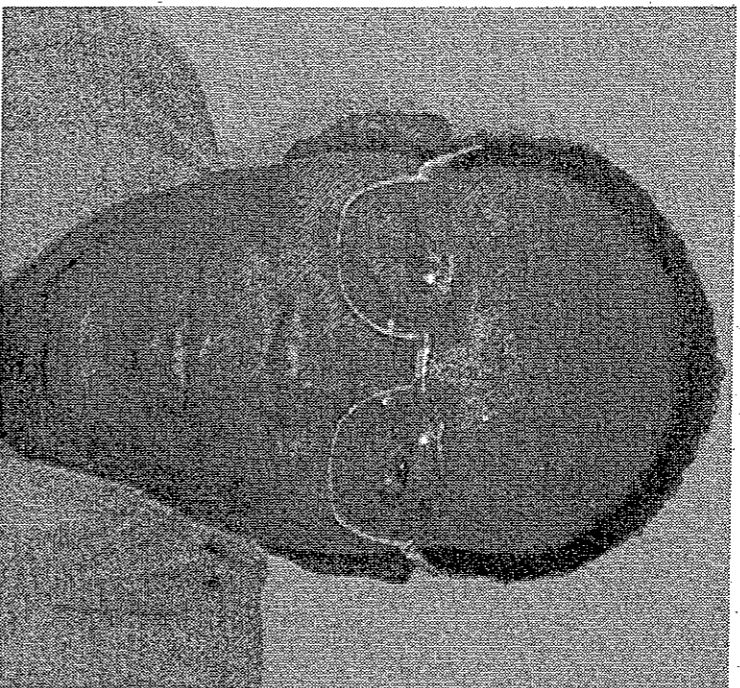


ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Arnaques et publicités mensongères

Par Moussa Zongo

De nombreux établissements supérieurs se sont créés ces dernières années au Burkina. Mais très vite, l'aspect commercial a pris le dessus sur la formation. Publicités mensongères, délivrances de faux diplômes sont les pratiques dans de nombreux établissements. Des pratiques qui se font sous les yeux des autorités publiques. Malgré cette situation, les effectifs continuent de croître.



M. Fla Koita, secrétaire permanent de la Commission nationale pour l'enseignement secondaire et supérieur privé.

UT, BTS, Licence, maîtrise, masters, doctorat... voilà ce qui est proposé aujourd'hui dans les établissements supérieurs privés au Burkina Faso à travers les publicités quotidiennes diffusées en boucle, dans les chaînes de télévision, les radios et presse écrite pour attirer étudiants et parents d'étudiants en ce début de l'année scolaire et académique. Depuis la libéralisation du secteur en 1992, plusieurs promoteurs se sont lancés dans le domaine. On compte au total 28 établissements supérieurs privés reconnus au Burkina Faso auxquels il faut ajouter les six demandes d'autorisations d'ouverture qui attendent sur la table du ministre de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, Joseph Paré. L'insuffisance de l'offre éducative a amené l'Etat à ouvrir le secteur au privé. Plus de 6 000 étudiants sont inscrits dans ces établissements selon les statistiques de la Commission nationale pour l'enseignement secondaire et supérieur privé (SP/CNNESSP). Chacun de ces établissements délivre ses propres diplômes en fin de formation. Pourtant, seuls les établissements dont les diplômes sont reconnus par le CAMES (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur) ont une autorisation à le faire. « Ils peuvent donner des attestations de formation à leurs étudiants, mais pas des diplômes », selon le secrétaire permanent de l'enseignement secondaire et supérieur privé. Autrement, tous les diplômes délivrés par les établissements n'ont aucune valeur juridique. « Ce sont des faux diplômes », assure-t-il. En janvier 2005, Laya Sawadogo, alors ministre de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, avait réuni les promoteurs de ces établissements et leur a signifié l'interdiction formelle pour ces derniers, de délivrer des diplômes.

Les pratiques continuent

Malheureusement, la pratique continue dans la plupart des établissements. Certains étudiants qui y sont inscrits n'en font pas un problème. « Moi, je suis inscrit en *français comptabilité*. Que mon diplôme soit reconnu ou pas, l'essentiel est que je puisse avoir une formation. De toutes les façons, je suis cette formation pour aider mon père dans son entreprise. Je ne

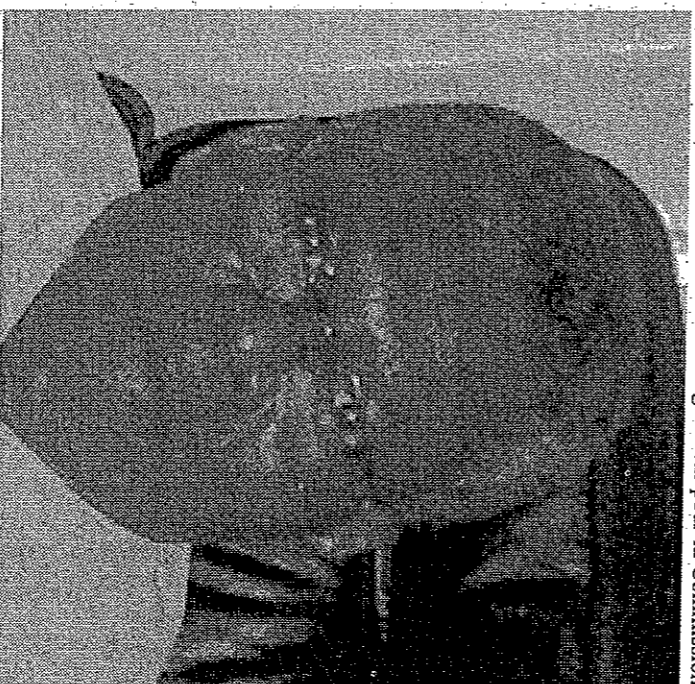
compte pas m'engager dans la fonction publique. Où se trouve le problème ? », s'interroge cet étudiant. Malgré la non reconnaissance officielle des diplômes, certains étudiants arrivent à se faire engager par certaines entreprises. Mais gare à celui qui voudra postuler à la Fonction publique ou qui souhaite s'inscrire à l'université ou poursuivre ses études à l'étranger. Ils sont tout simplement rejetés. Alfred Ilboûdo en a fait les frais. « Après mes études en communication au privé, j'avais voulu continuer à l'université de Ouagadougou en communication et on ne m'a pas accepté. Pourtant, je n'avais pas le choix que d'aller dans une école supérieure privée. J'ai eu un Bac G2. Quand j'ai déposé mes dossiers à l'université, on m'a orienté en géographie. Ou est-ce que je peux faire dans cette filière avec un tel Bac ? C'est ce qui m'a amené à aller dans cette école. Mais je ne savais pas que les diplômes ne sont pas reconnus par l'université ». Le diplôme d'Etat reconnu au niveau national, c'est le BTS (Brevet de technicien supérieur) organisé par l'université polytechnique de Bobo-Dioulasso. Le journal *L'Éveil éducation*, en août passé, avait publié les performances de la plupart de ces établissements au BTS. Des chiffres qui sont en deçà de ceux vantés dans la presse pour attirer les étudiants. Au BTS organisé cette année, on a enregistré 31,49% de succès, toutes filières confondues, selon les chiffres officiels de l'université polytechnique de Bobo-

Dioulasso. Sur les vingt établissements qui ont présenté des candidats, certains s'en sont retrouvés avec zéro admis. C'est au niveau des finances comptabilités qu'il y a eu plus d'échecs. Selon M. Traoré Sado, responsable chargé de l'organisation de cet examen, cela est lié au fait que de nombreux établissements ne font pas de tri dans le recrutement de leurs étudiants. Si bien que des bacheliers des séries A, D qui n'ont pas de notion en comptabilité sont recrutés.

Pour un fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur : « La plupart des établissements privés n'arrivent pas à faire de bons résultats à l'examen d'Etat organisé par l'université. Pourtant, les parents ont payé cher pour inscrire leurs enfants. Les diplômes qu'ils inventent à l'intérieur ne sont que des moyens publicitaires pour attirer la clientèle et ne pas décourager les étudiants. » Certains proposent à leurs étudiants des diplômes internationaux sous prétexte qu'ils sont en partenariat avec des universités occidentales. Des diplômes qui, selon les promoteurs, ont la même valeur que ceux d'un étudiant inscrit dans ces universités. Cela est bien faisable, selon M. Fla Koita, avec le système de télé enseignement, les missions de parrainage. Mais dans la réalité, ce n'est pas ce qui est fait. Car normalement, des stages pratiques devraient être organisés en occident en collaboration avec ces universités. Ce qui est loin d'être le cas. « Cela s'appelle

Des diplômes reconnus par le CAMES

Le CAMES demeure le seul label où les établissements peuvent faire valider leurs diplômes. Pour le moment, dans le cas du Burkina, seuls deux établissements supérieurs privés ont des diplômes reconnus par le CAMES. Ce sont l'ISIG (Institut supérieur de l'informatique et de gestion) et l'ISPP (Institut supérieur polytechnique privé). C'est en 2003 que l'ISIG a réussi à faire reconnaître certains de ses diplômes par le CAMES. Aujourd'hui, 6 de ses diplômes sont validés par cette structure scientifique. Et c'est tout fier



M. Isidore Kini, promoteur de l'ISIG, l'un des rares établissements privés ayant des diplômes reconnus par le CAMES.

que le fondateur accueille dans son établissement les quelques 1600 étudiants dans les différentes filières de formation cette année. Les autres établissements tardent à faire le pas vers le CAMES afin de faire valider leurs diplômes. Des signes qui confortent les doutes sur la qualité des enseignements dispensés dans ces établissements et sur le sérieux des promoteurs. Pour M. Fla Koita, la reconnaissance du

CAMES est un label : « C'est le signe d'une maturation et d'assurance pour les étudiants et leurs parents. La preuve que vous êtes ouverts au monde ».

Pour le moment, seuls quelques uns ont entamé les démarches dans ce sens. Ils sont quatre établissements aujourd'hui à frapper à la porte du CAMES. Ce sont le CBFIG (Centre d'études et de formation en informatique), l'ESM (Ecole supérieure des métiers), l'IST (Institut supérieur de technologie) et l'ISFP (Institut supérieur des filières professionnalisantes). Malgré ces difficultés au niveau du privé, de nombreux parents continuent à inscrire leurs enfants. Impossibilité de poursuivre à l'université publique, de prétendre à la fonction publique ou de demander une bourse à l'Etat, précise le directeur de l'enseignement supérieur privé. Les autorités publiques censées contrôler ces établissements n'ont pas toujours les moyens de le faire. L'Inspection générale des services des établissements et de l'enseignement chargée du contrôle des ces structures manque de moyens. Six personnes pour contrôler tous les établissements, y compris au secondaire. Impossible de contrôler les contenus des enseignements dispensés, ni des programmes officiels élaborés. Ses activités se limitent souvent à des sections sporadiques sur le terrain. La plupart des établissements ont leur propre programme. Difficile également pour la Commission

Des établissements seront fermés

Jusqu'à présent, aucun établissement n'a été fermé pour non-conformité aux règles.

Mais cela ne veut pas dire que tous sont en règle. Au niveau des autorités, on affirme avoir conscience de la situation. Selon les informations au niveau du ministère, certains établissements qui exercent dans l'illégalité sont découverts et pourraient être tout simplement fermés dans les jours à venir. Mais jusqu'à présent, pas de véritables actions pour mettre fin à la délivrance des faux diplômes dont les intéressés ne se cachent même pas. Les publicités sont diffusées tous les jours dans les médias. Quoi qu'on dise, c'est le moindre mal au niveau des autorités face à l'engorgement de l'université de Ouagadougou. Plus de 15 000 étudiants sont attendus cette année. Ils vont s'ajouter au 35000 de l'année dernière. Le privé a de beaux jours devant lui. Il demeure une alternative pour désengorger le public. Contrairement au public où rarement l'étudiant a accès à l'ordinateur, le privé offre au moins la possibilité aux étudiants de naviguer sur Internet. « Ceux qui ont l'argent préfèrent aller dans ces écoles que de s'inscrire à l'université publique où on continue de proposer l'enseignement général qui n'intéresse plus les gens », explique un professionnel de l'enseignement supérieur. Face aux problèmes de chômage que rencontrent de nombreux étudiants formés dans l'enseignement général au public, le privé semble être l'alternative pour ceux qui ont les moyens. Mais ne part pas au privé qui veut. Les frais d'inscriptions sont très élevés par rapport au public. Au minimum 300 000 CFA par an. La durée de la formation est également moins longue. Deux ans pour avoir un BTS et dans des domaines variés et répondant plus ou moins aux besoins du marché de l'emploi. Mais de plus en plus, les secteurs dans lesquels les étudiants sont formés se saturent. Assane Sawadogo a un DUT (Diplôme universitaire de technologie) qui n'est pas reconnu officiellement. Après plusieurs stages dans les entreprises, il n'a pas pu se faire embaucher. Mais grâce à la solidarité familiale, il évolue pour son propre compte. « Grâce au soutien de mon oncle, j'ai pu ouvrir trois secrétariats publics que je gère avec des filles que j'ai recrutées dans la ville », confie-t-il. En attendant une réglementation claire sur ce secteur, certains promoteurs se frottent les mains. Car ils ont découvert « la route de Cirkansé » (ville commerciale frontalière avec le Togo) comme le dit un professionnel de l'enseignement, pour souligner la recherche effrénée du profit dans le secteur. ■